

NÉGATIONISME AU RWANDA POST-GÉNOCIDE

Assumpta Mugiraneza

Mémorial de la Shoah | [« Revue d'Histoire de la Shoah »](#)

2009/1 N° 190 | pages 285 à 298

ISSN 2111-885X

ISBN 9782952440981

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2009-1-page-285.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Mémorial de la Shoah.

© Mémorial de la Shoah. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

NÉGATIONISME¹ AU RWANDA POST-GÉNOCIDE

par Assumpta Mugiraneza

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »

Cette phrase de Camus, valable dans bien des situations, prend un sens particulièrement aigu lorsqu'il s'agit de nommer ce qui relève du génocide des Tutsi rwandais. C'est le cas tant en dehors du Rwanda, pour diverses raisons plus ou moins identifiables, qu'à l'intérieur du Rwanda où le *négationnisme* en cours d'élaboration suscite des cris de douleurs, d'indignation et de révolte.

Rappelons d'abord quelques faits. Après des années de propagande appelant à l'extermination pure et simple des *inyenzi*² ou cafards (les Tutsi), la machine d'extermination se met à tourner avec une rapidité et une efficacité stupéfiantes. Cela se passe au grand jour, comme cela est ponctué dans chaque discussion sur le sujet au Rwanda. Sur les collines, sans distinction d'âge, de sexe ou de statut social, trois mois durant, on attaque, on chasse, on traque et on massacre le Tutsi, sans exception. Cela se déroule non loin des caméras amateurs et professionnels, devant les témoins internationaux et onusiens qui ne fuient pas tous en même temps. Le seul fait

1. Négationnisme en italiques est voulu pour marquer notre précaution à user d'un concept aussi chargé dans l'histoire contemporaine et marquer notre réserve quant à l'emploi fréquent et rapide dont il est fait usage au Rwanda ou pour nommer certains faits autour du génocide des Tutsi.

2. Cette notion de *inyenzi* ou « cafards », titre du témoignage bouleversant de Scolastique Mukasonga (publié en 2006, Balland) comporte une grande partie de l'histoire de l'exclusion croissante des Tutsi jusqu'à leur extermination radicale de 1994. Ce nom fut donné en premier aux Tutsi qui, chassés du Rwanda dès 1959, ont tenté de revenir par des attaques armées sans lendemain. Cette appellation sera, avec celle de serpent, l'une des insultes les plus courantes envers le Tutsi, lorsqu'on veut stigmatiser sa « race » ou son « ethnie » suivant les époques. Avec l'attaque du FPR-Inkotanyi, la mobilisation va se faire contre ces *inyenzi* et dériver vers une généralisation affirmée à tous les Tutsi. *Inyenzi-inkotanyi-inyangarwanda*, souvent collés, signifiait le Tutsi-*inkotanyi*-ennemi naturel du Rwanda.

d'être tutsi ou supposé tel vaut la mort sans discussion ; inversement, le seul fait de pouvoir justifier que l'on n'est pas tutsi (carte d'identité hutu, twa ou étrangère, vraie ou trafiquée, assure la vie sauve). Les radios, les réunions, les discours des officiels, etc., prescrivent, dirigent, encouragent, encadrent le *travail* d'extermination des *inyenzi*. Les Hutu qui y prennent part semblent convaincus de pouvoir vivre enfin dans un Rwanda débarrassé des Tutsi³. Les Tutsi qui observent de l'extérieur ne doutent pas eux non plus de cette disparition des Tutsi du Rwanda, mais veulent croire au moins à la compassion pleine et entière des autres nations. Ils pensent que tout le monde a compris ou comprendra que les leurs ont été victimes d'un génocide qui n'avait pas caché son nom.

Mi-juillet 1994, le Front patriotique rwandais (FPR), en lutte armée depuis plus de trois ans contre le pouvoir de Habyarimana, lui-même en place depuis 1973, prend le contrôle du pays et met fin au génocide. Comme disent les Rwandais, « *Ntabapfira gushira* », « on ne saurait jamais mourir jusqu'au dernier ». Quelques Tutsi, recueillis par des Hutu, dans les forêts, dans les marais ou dans les faux plafonds, échappent à ceux qui se livrent à leur chasse jusqu'à ce que le FPR prenne le contrôle de la zone où ils se cachent. Ils survivent, convaincus que le monde a compris, comprend et compatit⁴.

Au même moment pourtant, le discours des négateurs commence à se répandre dans les médias étrangers, des articles, des témoignages et même des livres se mettent à circuler, inversant les faits et les rôles. Lorsque les victimes, sonnées, sont présentées comme les bourreaux et

3. Voir le dossier d'enquête : *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, rédigé par Alison Des Forges, HRW et LIDH, 1999. Celui-ci reste une référence en la matière, même s'il est loin de traiter la question de façon exhaustive. Il y a aussi, avec une rigueur universitaire moins affirmée, les dossiers riches et plus implantés sur le terrain, de African Rights, sous la direction de Rakia Omar, qui enquête depuis les premiers mois. Voir aussi Jean HATZFELD, *Une saison de machettes* (Paris, Seuil, 2004), ouvrage qui interroge l'univers des bourreaux. Sinon, l'ouvrage de Jean-Pierre CHRÉTIEU ET AL., *Rwanda, les médias du génocide* (Paris, Karthala, 1995) permet de se faire une idée des représentations sociales en jeu dans la dynamique génocidaire au Rwanda en 1994.

4. Une exception cependant, la France. Très tôt en effet, la France est identifiée comme l'amie des Hutu et l'ennemi des Tutsi. Avec l'opération Turquoise, ce sentiment s'aggrave et demeure. Voir à ce sujet le témoignage de Beatha, une femme rescapée filmée par Anne Lainé, dans *Rwanda, un cri d'un silence inouï* (2003). Son simple témoignage en dit beaucoup sur l'image de la France au Rwanda avant et pendant le génocide. Voir aussi Patrick de SAINT-EXUPÉRY, *L'Inavouable. La France au Rwanda* (Paris, Les Arènes, 2004).

que leurs bourreaux deviennent ces « réfugiés du génocide rwandais⁵ », qu'une épidémie de choléra rend si sympathiques, inoffensifs voire innocents, peu de réactions de contestation s'élèvent du camp des victimes. Quand la parole est enfin accordée au fragile pouvoir qui tente de se mettre en place dans ces ruines sans nom, nommer correctement les faits n'est pas le souci de ceux qui prennent la parole⁶. De massacres, horreurs, catastrophe, tragédie... au génocide rwandais et j'en passe, des boulevards s'ouvrent pour les négateurs. Il ne saurait être question de porter un jugement de valeur, ni juste de souligner le décalage qui règne entre l'univers de la victime, qui n'a que son innocence, et celui du bourreau, dont le crime se perpétue au-delà du massacre.

Les Rwandais du Rwanda ont mis du temps à s'en rendre compte, et pour cause ! Les urgences, en effet, sont ailleurs dans ce pays abandonné de tous ou presque ; mais surtout, ces Rwandais cherchent encore à croire en un monde qui ne soit pas complètement injuste, un monde témoin de leur malheur et qui ne saurait le remettre en cause. Ils sont convaincus que tout le monde a compris et comprend. Lorsqu'on tente de leur mettre sous le nez ce nouveau risque, soit ils le contestent en précisant que tout le monde a vu ça, que même l'Onu était là et qu'elle a reconnu le génocide, etc. ; soit ils se résignent, sur l'air de « le monde ne nous aime pas et ne nous aimera jamais », et l'on passe à autre chose.

La négation du génocide, une idée au cœur du projet génocidaire

La négation est un concept central dans l'idéologie génocidaire. Présent dans le projet de génocide, il accompagne son exécution et anime en les lendemains.

En effet, bien avant que ne débutent les déportations massives vers les camps de mise à mort, bien avant que ne s'abattent les machettes

5. La formule a été maintes fois répétée, tant par les médias que par certains humanitaires, hommes politiques ou religieux, à tel point que l'on ne peut parler du génocide sans confondre les images des victimes du génocide et celles de leurs bourreaux fuyant massivement au Congo, sur ordre de leurs chefs qui savaient parfaitement à quel jeu ils se livraient.

6. Voir l'article de l'auteur dans le même numéro à propos de la façon de nommer le génocide des Tutsi en kinyarwanda, la langue du Rwanda.

et les gourdins des bourreaux, les futures victimes de génocide ont déjà cessé d'être des hommes. Accusées de fomenter un projet d'extermination, de constituer une menace vitale, la propagande du bourreau a déjà nié aux victimes leur appartenance à l'espèce humaine. Elles ont, depuis longtemps déjà, été reléguées au rang de sous-hommes, puis d'insectes nuisibles : vermine, rats, cafards, poux, bacilles, virus, etc. Des insectes à éradiquer au plus vite.

La mise à mort est niée au moment même où elle bat son plein, qu'importe s'il n'est pas possible de dissimuler complètement le crime de masse, comme les nazis tentèrent de le faire ; qu'importe si cela se fait au grand jour et à grand renfort de médias nationaux, comme ce fut le cas au Rwanda.

Dès la défaite du régime génocidaire, l'appareil de négation revient au premier plan. Il n'y a plus de massacres à piloter, il n'y a plus de guerre des armes à mener directement, le temps est libre. En revanche, le risque est élevé de devoir répondre de ses actes devant la justice et la réprobation des autres. On se consacre alors à nier, à inverser les rôles, à relativiser, à banaliser, à mentir sur la réalité des faits, etc. On s'appuie sur des explications socialement valorisées : ici, ce sera par souci de précision historique, d'explication objective qui ne procède pas de l'émotionnel, de bien faire la part des choses en toute impartialité, de courage de dire la vérité d'un complot que d'autres n'osent pas révéler. Bref, toutes ces qualités dont les victimes sont naturellement dépourvues, car forcément aveuglées et mues par leur soif de vengeance et leur incapacité à pardonner.

Avant le massacre, c'est l'humanité des victimes qui est niée. Après le massacre, c'est l'innocence des victimes⁷ qui est niée. Avec des variantes, certes, mais aussi des constantes d'un génocide à l'autre, d'un continent à l'autre, d'une époque à l'autre⁸. Toujours avec succès qui laisse l'observateur pantois. Le poids stratégique de l'État turc, l'antisémitisme implanté de longue date en Occident, l'antijudaïsme arabe mêlé à l'antisionisme ou le peu d'intérêt teinté d'une négrophobie qui ne dit pas son nom ? Pour une certaine part,

7. Yves TERNON, *L'Innocence des victimes au siècle des génocides*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

8. Yves TERNON, *Du négationnisme. Mémoire et tabou*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

la réponse est affirmative. Besoin de confort cognitif, distance dans le temps ou l'espace, complexité du sujet ou ampleur du crime ? À ces questions aussi, on peut répondre oui, mais cela n'épuise pas encore les mécanismes en jeu pour expliquer l'apparente « naïveté » avec laquelle notre monde reçoit et entérine les discours qui nient un crime dont on n'ignore rien de substantiel.

Le criminel connaît ce penchant et ne va pas s'empêcher de l'exploiter. « De quelque façon que finisse cette guerre, nous l'avons déjà gagnée contre vous ; aucun d'entre vous ne restera pour porter témoignage. Et même si quelques-uns en réchappaient, le monde ne les croira pas. Peut-être y aura-t-il des soupçons, des discussions, des recherches faites par les historiens, mais il n'y aura pas de certitudes parce que nous détruirons les preuves en vous détruisant. Et même s'il devait subsister quelques preuves, et si quelques-uns d'entre vous devaient survivre, les gens diront que les faits que vous racontez sont trop monstrueux pour être crus : ils diront que ce sont des exagérations de la propagande alliée, ils nous croiront, nous qui nierons tout, et pas vous. L'histoire des Lager, c'est nous qui la dicterons⁹. »

L'assassin n'ignore rien ou presque du refus que le monde oppose à celui qui veut témoigner du *mal* que l'homme fait à l'homme. « Mémoire difficile des assassins, mémoire hésitante des complices, et mémoire rétive des témoins surtout, innombrables et mal à l'aise. Au point qu'ils en viennent parfois à réécrire l'Histoire comme nous le montre aujourd'hui l'exemple du Rwanda ou de nombreux Hutu propagent le mythe du "double génocide", selon lequel les Hutu et les Tutsi se seraient entretués. Comme si on affirmait qu'entre 1939 et 1945, l'Allemagne et les Juifs s'étaient "fait la guerre"¹⁰. »

Plus le crime est absolu, plus il est dévastateur, moins nous voudrions l'entendre et plus nous serons enclin déjà à croire celui qui l'a perpétré et qui le nie, à l'évidence.

9. Simon WIESENTHAL, *Les assassins sont parmi nous* (publié pour la première fois en anglais sous le titre *The murderers among us* en 1967), cité par Primo LEVI dans *Les Naufragés et les Rescapés*, Paris, Gallimard, 1989 (publié en italien sous le titre *I Sommersi e i salvati*, Turon, Einaudi, 1986).

10. Georges BENSOUSSAN, « Éditorial », in *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 181, *Génocides, Lieux (et non-lieux) de mémoire*, septembre 2004, p. 7.

L'histoire du génocide des Tutsi, le piège du paradoxe distance/proximité

Lorsqu'un génocide survient loin de l'Occident – qui plus est en Afrique, ce continent noir, violent par nature primaire, forcément belligérant –, notre refus de penser ce crime absolu, notre incapacité à dépasser nos habitudes de pensée, nos stéréotypes sur l'Afrique offrent un boulevard à la circulation des thèses négationnistes.

Non que l'Occident soit meilleur ou pire que les autres régions du monde, mais voilà : il n'a plus le privilège de ne pas savoir. Mais que l'homme en Occident reste simplement humain comme tout le monde. Ici ou ailleurs, on rechigne à prendre le risque décrit en ces termes par Georges Bensoussan : « Entendre le cheminement qui conduit une partie de l'humanité à interdire à l'autre d'habiter la planète suppose d'affronter notre angoisse à penser l'impensable, aujourd'hui qualifié d'indicible. Parce que *penser*, c'est prendre le risque d'être inquiet. Il ne s'agit pas seulement de "se dépendre du connu" mais de soi¹¹... » Tâche délicate, voire ingrate, pour une cause qui se trouve déjà, pense-t-on, dans le passé. Mais comme nous sommes porteurs des valeurs de la civilisation, que nous avons en mémoire le *plus jamais ça* d'après la Shoah, nous allons trouver une stratégie d'évitement. Dans le cas du Rwanda, un couple paradoxal semble expliquer nombre d'abus dans notre système de pensée. En effet, ce génocide se passe au loin, mais il est également encore tout frais dans notre actualité. D'où *distance* et *proximité* à la fois.

La *distance*, parce que le Rwanda, c'est loin, et que c'est en Afrique. Massacres, guerres tribales incessantes, violences sauvages sont presque naturels et permanents sur ce continent. Donc, s'il s'agit d'un ou deux massacres de plus, qu'y pouvons-nous en Occident ? « Circulez, il n'y a rien à voir ! » Parfois, on ajoutera que ces malheureux constituaient une minorité d'exilés qui voulaient prendre le pouvoir par la force des armes. On dira à ses concitoyens que l'on va tenter d'envoyer une opération humanitaire pour venir en aide à ce qui reste de ces « sauvages »¹².

11. Georges BENSOUSSAN, *Europe, une passion génocidaire*, Paris, Mille et une nuits, 2006.

12. Voir le dossier de la commission d'enquête citoyenne, publié sous la direction de Laure CORET et François-Xavier VERSCHAEVE, *L'horreur qui nous prend au visage. L'État français dans le génocide au Rwanda*, Paris, Les Arènes, 2005.

C'est compter sans les nouvelles technologies de l'information qui, régulièrement, nous ramènent dans ce Rwanda du printemps 1994. C'est aussi oublier que lorsqu'on a vu, comme ce fut le cas des coopérants et autres humanitaires occidentaux évacués dans les premiers jours du génocide, on sait qu'il est difficile, voire impossible d'oublier¹³. On le sait, et on ne peut pas oublier vraiment, mais le souvenir est douloureux... À quelques exceptions près, on accueille avec bienveillance toute information qui viendrait soulager, tempérer le malaise que procure ce souvenir. Revoir le chiffre des massacres à la baisse, accepter l'idée d'un double génocide, même si l'on n'en a vu qu'un seul, trouver des raisons cachées de la culpabilité des Tutsi ou considérer que les Hutu ont souffert tout autant sinon plus, etc., le citoyen lambda trouvera dans tout cela une issue temporaire pour échapper à l'impensable qu'il sait de fait.

Il faut compter également, et pour une part importante, que cette proximité dans le temps n'a pas encore permis que l'on se penche sur la question de l'écriture de l'histoire du génocide des Tutsi. Cette absence profite à ceux qui ont des raisons de nier.

Quand le Rwanda découvre les écrits des négationnistes, presque dix ans après le génocide des Tutsi . . .

Quels doivent être les mots pour qualifier l'impensable auquel on a échappé, participé, assisté complaisamment ou en le combattant¹⁴ ? Le poids de l'horreur, la gravité du crime, l'obligation de revivre après ça, des contraintes et des urgences innombrables dans un pays

13. Voir Patrick de SAINT-EXUPÉRY, *L'Inavouable*, op. cit. Voir aussi *J'ai serré la main du diable*, de Roméo Dallaire (Paris, Libre Expression, 2003), témoin privilégié car responsable de la mission onusienne en cours au Rwanda au moment du génocide.

14. Au Rwanda, la violence a impliqué une quantité inimaginable de la population. Une partie devait mourir, tuée par l'autre partie ; elle fit sauter tous les liens de parenté, de proximité amicale et confessionnelle. Mais aussi, l'Armée du régime génocidaire (ex-Forces armées rwandaises) et l'armée du FPR (Armée patriotique rwandaise ou APR) qui a arrêté le génocide, les exilés des différentes vagues (1959, 1961, 1964-67, puis 1973, 1990-93) venant de divers pays de cette région, tout ce monde, rassemblé au Rwanda, porte une certaine connaissance du génocide. Mais la mise en parole reste bien en-deça de l'expérience. Et ce, depuis 1994, jusqu'aujourd'hui, même s'il faut constater une réelle évolution, depuis ces dernières années, notamment avec les juridictions *Gacaca* et les cérémonies commémoratives un peu mieux prises en charges par la nation, via le ministère de la Culture et les associations de rescapés, mais aussi la commission Unité et Réconciliation.

décimé et incompris ont tenu les Rwandais loin de débats qualifiés alors, au Rwanda, de secondaires. Comment nommer le génocide des Tutsi ? Quels mots adopter dans les textes officiels ? Quelle terminologie faut-il valider, laquelle faut-il contester, voire combattre dès son apparition ? Qu'est-ce qui se dit, s'écrit ou se filme sur le génocide ? Que disent exactement les journaux, les rapports des ONG ou des institutions internationales ? Au Rwanda, les conditions font que ces questions restent au second plan. Elles ne sont pas conviées sur le devant de la scène nationale et peu de gens s'y attardent. La situation d'urgence empêchait que l'on se paye le luxe de débattre sur les mots prononcés, pour la plupart loin du Rwanda et contre le Rwanda.

Mais déjà, avec la première guerre au Zaïre (1996-1997) et surtout la seconde (1998-2002), les autorités rwandaises découvrent l'usage de l'arme médiatique. Leur guerre, qu'elles jugeaient juste et obligatoire contre les forces génocidaires réfugiées au Congo et qui constituant une menace vitale pour le Rwanda, est décrite de façon bien différente. C'est la continuité dans la cruauté d'un régime autoritaire, prédateur et sanguinaire¹⁵. Certains, et non des moindres, osent alors comparer le président rwandais, systématiquement qualifié de Tutsi, à Pol Pot, Staline ou Hitler. Ces propos seront repris par bien des articles et des ouvrages de la mouvance négationniste¹⁶. Ce qui se passe au Zaïre est évoqué pour écrire une autre version du génocide des Tutsi et développer une autre conception de la vie rwandaise post-génocide. Les réfugiés hutu fuyant les combats entre les troupes régulières de Kigali, les troupes congolaises, mais surtout les ex-FAR et les miliciens *interahamwe*, deviennent les victimes par excellence de la cruauté des Tutsi. On retombe vite dans les clichés de la haine anti-tutsi. La méchanceté, la cruauté, la malice ou la

15. Le régime de Kigali devient la bête noire de Rony Brauman, humanitaire connu et reconnu, pourtant auteur de première heure au lendemain du génocide avec *Devant le mal* (Paris, Arléa, 1994). Il s'y rend avec Stephen Smith, un journaliste qui pourtant connaît bien le Rwanda pour y avoir consacré les premiers articles qui dénoncent une dérive génocidaire au Rwanda et l'implication de la France, bien avant l'heure dans les pages de *Libération*. Lorsqu'il passe au journal *Le Monde*, il a changé de plume. Aux côtés de ces deux personnalités, on trouve l'africaniste Claudine Vidal, elle aussi spécialiste du Rwanda, auteur d'un ouvrage qui reste une référence, *Sociologie des passions* (Paris, Karthala, 1993).

16. Les publications à caractère négationniste paraissent dès l'année qui suit le génocide, et elles n'ont plus cessé jusqu'au dernier ouvrage de Pierre Péan qui semblait révéler l'existence de ce courant. L'inspiration, elle, n'évolue pas fondamentalement : c'est le complot des Tutsi, la thèse du double génocide, la culpabilité des Tutsi, l'attentat contre l'avion présidentiel, etc.

manipulation... Les Tutsi, assoiffés de pouvoir, sont en train de constituer l'empire hima en massacrant à tour de bras. Le mal change de camp. On ne conteste le génocide des Tutsi que pour mieux affirmer celui dont ils seraient les auteurs¹⁷.

Les Rwandais ne semblent pas comprendre « comment des hommes civilisés » peuvent se laisser abuser sans réagir. Ils contestent ici ou là, se perdent parfois dans des explications qui ne font qu'aggraver la confusion et finissent par se résigner et dire : « Ces gens ne nous aiment vraiment pas, mais pourquoi ? »

Le Rwanda découvre aussi la teneur des propos prononcés au sein même du TPIR (le Tribunal pénal international pour le Rwanda), implanté à Arusha, en Tanzanie. Les plaidoiries de la défense prennent l'habitude de procéder par la négation du crime dont leurs clients sont accusés. Les discours qui avaient présidé à l'exécution du génocide y sont monnaie courante, même si, à l'heure où nous parlons, il convient de constater une certaine amélioration¹⁸.

Ce qui va précipiter les choses sur le terrain rwandais, c'est le tournant judiciaire vers lequel semblent conduire des propos niant le génocide. Cette thèse veut que l'auteur de l'attentat contre l'avion de Habyarimana dans la nuit du 6 avril, date qui marque le début du génocide, soit le responsable du génocide. Cette thèse loufoque prend forme d'abord dans les médias, où elle est orchestrée par des scoops médiatiques publiés à point nommé¹⁹. Au Rwanda, elle finit par apparaître comme une nouvelle menace sur la vie politique. Les réactions sont surtout de l'ordre de l'émotionnel cherchant à se justifier. La colère gagne dans le pays, le goût amer de se sentir seul refait surface et on prend peur quant à ce que les Français sont prêts à faire pour couler leurs ennemis d'hier, c'est-à-dire les Tutsi, et le régime

17. Pour retrouver ce « bréviaire de la haine », voir l'article de l'auteur dans la *Revue Humanitaire*, 10 ans, le génocide des Tutsi (2004). Voir aussi l'ouvrage de Jean-Pierre Chrétien, *Rwanda, les médias du génocide*, op. cit. Sur la guerre au Zaïre et la présentation surprenante de la situation, voir les articles de Stephen Smith dans le journal *Libération* et, plus tard, dans le journal *Le Monde*.

18. À ce propos, voir les deux articles, de Dirk Clausmeier et de Martin Ngoga qui traitent du TPIR dans ce numéro (pp. 241-250 et pp. 251-266) et particulièrement du négationisme au TPIR (Hélène Dumas, pp. 299-348).

19. Voir les différentes étapes de l'enquête du juge antiterroriste français Bruguière, dans les médias, juste avant la commémoration des 10 ans du génocide. Ce n'était la première, ni la dernière.

en place à Kigali, systématiquement présenté comme un régime tutsi. Voici que les termes de négationnisme, négationniste, révisionnisme et révisionniste s'invitent dans tous les débats rwandais.

On cherche des mots en kinyarwanda ; *gufobya* (qui signifie « de l'ordre de la banalisation », le fait de « revoir à la baisse la valeur de quelque chose ») et *guhakana* (nier, contester, refuser) ne rendent pas réellement compte de ce qui est en jeu. Cette opération est d'autant plus compliquée que chacun se sent le devoir d'y aller de sa propre musique²⁰.

Négationnisme, idéologie du génocide, discours de la haine ? Faire la part des choses

Il y a à peine deux ans, au Rwanda, on a semblé découvrir l'existence d'une idéologie du génocide, particulièrement présente dans les établissements d'enseignement secondaire. L'alerte est alors prise suffisamment au sérieux pour que le Parlement diligente une enquête dont les résultats laissent désarmée la jeune ministre de l'Enseignement, sommée de s'expliquer. L'enquête ne révèle en fait que ce qui était déjà, sans que l'on ne soit en mesure de l'accepter. En effet, peu de travaux approfondis sur le sujet de l'idéologie du génocide n'ont vu le jour au Rwanda – voir aucun. Pendant plus de trente ans, la haine contre les Tutsi a été enseignée dans les écoles rwandaises. Les églises, les programmes politiques n'ont pas échappé à cet invraisemblable enseignement de la haine. Depuis octobre 1990, en réponse à la guerre des *inkotanyi*, les médias officiels rwandais et, plus tard, une certaine presse extrémiste hutu ont clairement désigné l'ennemi du Rwanda et diffusé ou commenté les dix commandements du Hutu. Depuis longtemps déjà, on a non seulement appris que la solution était l'extermination de tous les Tutsi, mais on l'a aussi mise en acte.

20. Beaucoup de conférences, d'ateliers, de débats traitent, au Rwanda ou dans la diaspora rwandaise, du négationnisme et révisionnisme sans jamais approcher l'histoire du négationnisme, sans vraiment souligner l'aspect courant de pensée. On y exprime plus la colère, l'écœurement, la révolte et l'incompréhension.

Dès lors, comment imaginer que cela ait pu disparaître juste parce que le nouveau pouvoir de Kigali a aboli les cartes d'identité portant la mention de l'ethnie, parce qu'il a rassuré les Hutu quant à leurs droits, qu'il a tenu à partager les postes du pouvoir, etc. ? Comment imaginer qu'il puisse suffire que les criminels bénéficient d'une justice transitionnelle *Gacaca*, qu'ils aient été confrontés à leurs victimes, que beaucoup de choses soient faites pour les réintégrer à la société ?

Sans répondre à ces interrogations et à d'autres, non formulées ici, il s'agissait de laisser entrevoir la difficulté qu'éprouve le Rwanda à interroger la pensée génocidaire. Le déroulement des faits est évoqué à certaines occasions spécifiques : commémorations, procès *Gacaca*, camps de solidarité, etc. Mais, prendre le risque et penser le génocide dans sa logique de construction reste une nouvelle tâche que les Rwandais vont inscrire sur leur agenda déjà fort chargé.

En effet, sur le refus de parler, par exemple, comment faire la part des choses, entre un réflexe anti-tutsi qui refuse de croire que la victime est sincère lorsqu'elle exige la vérité sur les faits pour pouvoir accorder le pardon et la peur de trahir un frère qui avait jusqu'ici échappé à la prison ? Comment distinguer l'adhésion à la thèse du double génocide d'un lettré tel Nahimana Ferdinand et d'un paysan qui veut alléger sa conscience en évoquant son fils tué au Congo les armes à la main et qui ajoute que des gens sont morts des deux côtés ? Comment faire saisir la différence entre la cruauté d'une femme hutu qui, heureuse de voir son mari sortir de prison, va crier sa haine à sa voisine tutsi, veuve du génocide : mon mari est rentré, peux-tu me dire si le tien rentrera un jour ? Et que dire de la pensée élaborée par un intellectuel extrémiste qui manipule le prétendu complot des Tutsi pour construire un empire hima en Afrique centrale, où les bantous seraient tués ou soumis aux hamites, refusant par là de se prononcer sur le génocide auquel il a pris part ? Un autre exemple, dans un atelier de travail sur le négationnisme. Les participants doivent citer des manifestations du négationnisme dont ils ont connaissance ; sur la liste, on évoque les cas de ceux qui font paître les chèvres dans les lieux où reposent les victimes du génocide. D'autres évoquent ceux qui continuent à vaquer tranquillement à leurs occupations pendant la période de deuil. La liste était bien longue, elle parlait de faits réels,

elle relatait la souffrance de ceux qui les subissent, mais il ne s'agissait visiblement pas d'un système de pensée élaboré pour nier le génocide ou en nier une partie substantielle.

Lorsque le législateur se met à l'œuvre

Le pouvoir rwandais post-génocide repose sur un équilibre fragile, tant par la situation de départ, en 1994, que par les innombrables défis que pose le contexte national et international. À bien des occasions, on a senti cet équilibre vaciller et cela a permis de poser des questions que l'on ne formulait pas jusqu'alors et d'imaginer des réponses rapides et accessibles. C'est dans ce cadre qu'il faut voir les initiatives parlementaires, qui se multiplient pour tenter de pallier le vide colossal laissé par le génocide. De projet de loi en projet de loi, du divisionnisme au négationnisme, du révisionnisme à la banalisation, force est de constater que les concepts ne renvoient pas encore à un contenu précis. Non pas que les parlementaires rwandais ne veuillent pas faire un bon travail, et ils sont dans leur droit, dans leur devoir même. Mais tout simplement parce que leurs projets de loi ne s'appuient pas sur un travail d'analyse et de recherche. Et aussi parce qu'avec leur agenda particulièrement chargé, ils n'ont pas le temps de se saisir de ces questions et de les cerner avant de chercher à légiférer. Leurs textes aboutissent plus à la dissuasion qu'à la délimitation d'une zone d'application de la loi.

Il ne serait pas bon de chercher à jouer à l'apprenti sorcier ; mais il est difficile de ne pas ressentir une certaine inquiétude à voir ce domaine régulièrement investi par le législateur. En effet, les tenants du négationnisme, qui jouent sur la supposée histoire officielle qu'ils cherchent à réviser, risquent de trouver prochainement matière à leur argutie dans cette suractivité du législateur autour de la question du génocide. Sans aller jusqu'à réactiver le débat autour des lois dites mémorielles en France, il n'est pas vain de revisiter les thèses des uns et les arguments des autres. Cela ne peut qu'éclairer les enjeux de l'avenir dans le domaine crucial qu'est celui du génocide des Tutsi au Rwanda.

Pour conclure...

Lorsqu'on se penche sur la façon dont les Rwandais rendent compte des faits liés au génocide, lorsqu'on analyse les dires recueillis dans les procès *Gacaca*, dans les témoignages et autres prises de paroles plus ou moins structurées, on constate avec effroi que guerre ou génocide sont désignés, en kinyarwanda, par le même terme (*intambara*) dans la bouche tant des victimes que des bourreaux. On constate également une façon de structurer son discours qui ne permet pas de distinguer le bourreau de la victime. Ainsi, on dit *Abantu barapfuye* (« Les gens sont morts ») pour dire les Tutsi sont morts ou – plus juste – ont été tués. On trouve aussi des imprécisions dans l'orthographe des noms, les dates du meurtre, le nombre des victimes, l'heure supposée du meurtre, toutes ces pratiques auxquelles ne se livre pas normalement le Rwandais, mais auxquelles il est contraint pour des raisons de justice, de mémoire ou d'histoire. Ces manquements, ces erreurs naïvement posées risquent d'être exploités pour nier le génocide des Tutsi. « Les gens sont morts ? Mais c'est la loi de la nature ! », diront-ils alors, en s'appuyant sur ces documents qui ont valeur d'authenticité aujourd'hui. On risque de confondre le *hapfuye bake* (« On n'en a pas exterminé assez ») d'un militant idéologisé à fond, regrettant de n'avoir pas assez tué de Tutsi, et le *hapfuye bake* (« Peu sont morts ») d'un négationniste qui revoit les chiffres à la baisse.

La question risque de déranger, mais elle doit être posée : faut-il traiter régulièrement du négationnisme à propos du génocide des Tutsi ? La réponse est oui, mais jusqu'à quel point ? Les concepts sont là, mais pas leur contenu, faute de recherche, de travaux précis sur la question, en tout cas en ce qui concerne le Rwanda. Faut-il prendre le devant et enseigner ce qu'est le négationnisme (tel qu'il est étudié dans le cas de la négation de la Shoah), son histoire et son contenu au risque d'importer une réalité extérieure à partir de laquelle la pensée sociale qui s'est emparée de ce langage va normer ses discours ? Peut-on prendre le risque de se taire au risque de se laisser dépasser par une société blessée qui cherche à se défendre sans trouver de repère historique ? Devrait-on commencer par une

mise au point sur les idéologies génocidaires et leur prégnance, et libérer ainsi un espace de réflexion sur le système génocidaire ? Mais ne prend-on pas le risque de réveiller les démons qui commençaient à sommeiller ?

Il ne s'agit ici que de poser quelques-unes des questions qui mériteraient que l'on y revienne régulièrement et dans un esprit d'apaisement et de reconstruction.